

Conseil de Zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Conseil de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par la mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Conseil de Zone du 18 février 2025

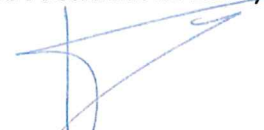
1. Décisions de l'autorité de tutelle
 2. Autorisation de conclure avec la S.A. DRÄGER SAFETY BELGIUM une convention portant entretien préventif et contrôle des appareils complémentaires au Quaestor 7000
 3. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 28 janvier 2025
 4. Fin de stage SP - Nomination à titre définitif d'un sapeur-pompier professionnel
 5. Fin de stage de mobilité – Nomination à titre effectif d'un sapeur-pompier volontaire
 6. Nomination à titre effectif d'un sapeur-pompier volontaire
 7. Non-renouvellement de la nomination d'un ambulancier volontaire non pompier
 8. Constitution d'une réserve de recrutement à la fonction de capitaine professionnel
 9. Admission au stage de recrutement de capitaine professionnel
 10. Désignation en qualité de personne de confiance
- Points adjoints à la séance :
11. Procès-verbal du Conseil de zone du 11 décembre 2024
 12. Budget de la zone de secours pour l'exercice 2025 – Adoption

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Philippe VAUTARD.